

The following questions were received as part of a bidding process for the Request for Proposal “La communication orale chez les élèves et la formation en ligne pour le personnel enseignant.” Questions have been answered in the language they were received. Please note that these questions and responses have not been copy-edited.

Les questions suivantes ont été reçues dans le cadre du processus d’appel d’Offres pour « La communication orale chez les élèves et la formation en ligne pour le personnel enseignant ». Les questions ont été répondues dans la langue qu’elles ont été reçues. Veuillez noter que ces questions et réponses n’ont pas été révisées.

1. Nous aimerions savoir si vous pourriez nous envoyer « Le rapport final sur l'Examen des troussees ».

Réponse :

Une extraite du rapport est ci-joint.

2. Nous aimerions confirmer la date de fin du projet? À la page 12 de l'appel d'offres, vous avez écrit que l'échéance du projet est fin juin 2018, mais à la page p.14 de l'appel d'offres la date d'échéance est fin mars 2018. Quelle sera votre date d'échéance?

Réponse :

Le lancement officiel de la ressource et du modèle d'autoformation a été prévu entre mars et juin 2018. Par conséquent, la création d'un module d'autoformation et la mise en ligne du contenu web devraient être complétées pour la fin mars 2018.

Veuillez prendre note que, les dates d'échéance seront examinées et discutées avec la firme sélectionnée et le groupe responsable du projet une fois qu'une décision aura été prise.

3. Dans l'appel d'offres, vous avez écrit que le début du projet est janvier 2017, par contre nous aurons seulement la réponse finale du candidat choisi en mars 2017. Est-ce que vous pouvez confirmer que la date de début sera en mars 2017 et non en janvier 2017?

Réponse :

Veuillez noter que le début du projet était planifié pour janvier 2017; cependant, il a fallu plus de temps que prévu pour finaliser l'appel d'offres. Il est prévu que le projet débute dès qu'une firme aura été sélectionnée, en mars 2017.

4. Penses-tu que ça serait possible de nous envoyer la recension des écrits 2016 dont on parle à la page 12 ?

Réponse :

La recension des écrits mentionnée en page 12 est en fait un bilan écart rédigé suite à un sondage mené au début du projet. Étant très de taille, il serait peu utile pour la rédaction de l'offre de service.

Le rapport de l'Analyse des troussees que je vous ai transmis ces derniers jours reflète l'information tirée du bilan écart et sous forme de recommandations.

5. Quelle est l'enveloppe budgétaire allouée au projet qui fait l'objet du présent AO?

Réponse :

Le budget final n'ayant pas encore été finalisé, il nous est impossible de fournir cette information aux auteurs d'offres. Pour cette raison, il est important de se référer à la section 2.6 de l'appel d'offre, en particulier l'extrait ci-dessous :

Section 2.6 – «Ce projet comprend plusieurs composantes et il doit s'effectuer à l'intérieur d'un budget limité. Pour cette raison, l'Appel d'offres décrit les volets et étapes par ordre chronologique pour que la logique et les priorités soient mises en évidence.

Les auteurs d'une Offre de service devront ventiler le budget selon les activités en suivant l'ordre établi. Ceci permettra au Comité d'évaluation d'évaluer si, compte-tenu du budget alloué, le projet peut financer toutes les activités ou doit se limiter à certaines activités prioritaires.»

6. À la page 7 du document de l'AO, on indique qu'il y aura des « coûts relatifs à la traduction et/ou à l'interprétation». Qu'entend-on par interprétation? D'où proviendra le contenu qui sera à traduire, le cas échéant? Dispose-t-on d'une estimation du nombre de pages ou de mots à traduire?

Réponse :

Ce projet sera effectué en français pour un public francophone à travers le Canada. Le contenu des ressources ainsi que du site web seront en français. Ce projet ne prévoit pas la nécessité de traduction et d'interprétation.

7. Au haut de la page 10, il est mentionné que « l'Auteur [travaillera de concert] avec les membres du Comité du Consortium du français langue première, [en ce qui a trait] au suivi du travail, [...] l'encadrement, les directives et la documentation générale nécessaire [...] ». L'Auteur devra-t-il être en contact avec tous les intervenants du Comité ou un seul? Quelle est la fréquence attendue pour ce suivi?

Réponse :

Des suivis réguliers seront essentiels pendant toute la durée du projet. L'auteur de l'offre de service proposera les étapes et la fréquence des contacts nécessaires pour mener à bien le projet. La fréquence de ces contacts sera finalisée en consultation avec le CMEC et le groupe responsable du projet (Membres du Comité du Consortium).

8. Dans le rapport de recommandations sur l'examen des trousseaux, on fait référence à un bilan-écart et au sommaire de l'analyse. Pourrait-on avoir ces documents?

Réponse :

Le sommaire de l'analyse étant basé sur le bilan-écart, nous vous prions de trouver ci-joint le sommaire de l'analyse qui contient l'information pertinente.

9. Dans le deuxième paragraphe, on mentionne que «... le projet vise [...] la restructuration de la Trousse de formation en communication orale en y intégrant les éléments essentiels de la Trousse de formation en francisation afin de présenter ce contenu dans un site Web [...]».

- Qui sera en charge de sélectionner et de déterminer les éléments essentiels à intégrer?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'expert seront chargés de sélectionner et de déterminer les éléments essentiels à intégrer. Ce contenu sera présenté au CMEC et au groupe responsable du projet pour rétroaction et révision si nécessaire.

- Est-ce que les deux livrables, trousse et module d'autoformation, font partie d'un même site web ou bien s'agit-il de deux sites distincts?

Réponse :

Les deux livrables feront partis du même site web.

- Est-ce que le site est public ou lié à un système de compte ?

Réponse :

Ce site sera public.

- S'il y a un système de gestion de compte, est-ce que les demandes d'inscriptions sont automatiquement acceptées ou bien doivent-elles être approuvées par un gestionnaire du site?

Réponse :

Voir réponse ci-dessus – Ne s'applique pas.

- Est-ce que l'accès au compte est lié à un autre système (LMS, système d'accès centralisé, Intranet, etc.) ou un autre site Web?

Réponse :

Ce site sera public donc l'accès se fera à partir d'un lien.

- Est-ce que le module d'autoformation devra sauvegarder des réponses et des résultats?

Réponse :

Cet aspect sera à discuter avec l'auteur d'offre retenu.

- Est-ce que ce module de formation inclura des interfaces de gestion pour en modifier le contenu?

Réponse :

Ce module de formation n'inclura pas d'interfaces de gestion pour en modifier le contenu.

10. Plus loin dans le deuxième paragraphe, on mentionne également : « Le contenu amélioré s'appuiera sur des recherches récentes et des exemples pratiques en salle de classe [...] ». Qui sera en charge d'élaborer ce contenu amélioré?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables d'élaborer ce contenu amélioré. Ce contenu sera présenté au CMEC et au groupe responsable du projet pour rétroaction et révision si nécessaire.

11. À la fin du deuxième paragraphe, on mentionne que le contenu amélioré s'appuiera sur des recherches récentes [...] et sera conceptualisé selon les tendances à l'ère numérique.

- Est-ce que les données seront fournies ou bien l'Auteur sera responsable de faire ces recherches?

Réponse :

L'auteur d'offre et son équipe d'experts seront responsables de faire ce survol de la recherche.

- Est-il possible de préciser les attentes du CMEC quant aux tendances à l'ère numérique?

Réponse :

L'auteur sera responsable de proposer un modèle de présentation du contenu qui viendra piquer l'intérêt des enseignants.

12. Dans le troisième paragraphe, on mentionne la création d'« un module d'autoformation en ligne pour le personnel éducatif ». Qui sera en charge d'élaborer le nouveau contenu relativement à l'autoformation?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables d'élaborer ce contenu de ce module d'autoformation. Ce contenu sera présenté au CMEC et au groupe responsable du projet pour rétroaction et révisions si nécessaire.

13. Dans Priorité 1 (Volet 1), on dit au premier point : « À partir de la recension des écrits déposés au printemps 2016, analyser les plus récentes recherches sur la communication orale et la francisation [...] afin d'en retirer les tendances».

- À quel document (recension des écrits) fait-on référence ici?

Réponse :

La recension des écrits est le même document que le sommaire de l'analyse mentionné à la question 4.

- Et qui sera en charge d'analyser ces recherches et d'en retirer les tendances?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables d'analyser ces recherches et d'en retirer les tendances.

14. Considérant qu'il faudra intégrer les éléments essentiels de la francisation au contenu sur la communication orale, qui sera en charge de fournir ces éléments essentiels?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables pour ce travail.

15. Qui sera en charge d'identifier dans le contenu sur la communication orale des «stratégies éprouvées tirées de la salle de classe [...] et de nouvelles stratégies [...] tirées de la recherche»?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables pour ce travail.

16. Page 12, quatrième boulet :

- Quelle est l'envergure du matériel à héberger?

Réponse :

Le matériel à héberger sera déterminé par l'auteur d'offre retenu. L'envergure pourrait être considérée significative.

- Combien l'Auteur devrait-il estimer de fichiers par type (PDF, Word, Vidéo, etc.)?

Réponse :

La quantité de ce matériel devra être estimée par l'auteur d'offre.

- Prévoit-on un nombre minimal de vidéos en ligne sur le site Web?

Réponse :

Le nombre sera déterminé par l'auteur d'offre selon le contenu qui aura été élaboré.

- Quelle devrait être la durée approximative de chaque vidéo ?

Réponse :

En général, un maximum de 5 minutes.

- Quel en serait le contenu?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables de concevoir le contenu. Ce contenu sera présenté au CMEC et au groupe responsable du projet pour rétroaction et révisions si nécessaire.

- Qui sera en charge de scénariser, réaliser et produire et/ou fournir ces vidéos?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables.

17. Lorsqu'on fait référence aux indicateurs de rendement, s'agit-il d'indicateurs pour la progression du projet ou des indicateurs liés à l'efficacité de l'autoformation? Ou bien s'agit-il d'indicateurs liés à des statistiques de fréquentation? Sinon, fait-on référence à des indicateurs de rendement existants? Le cas échéant, lesquels (quel type de progrès cherche-t-on à mesurer)?

Réponse :

Il s'agit d'indicateurs de rendement pour mesurer la progression du projet. Ces indicateurs sont élaborés par l'auteur de l'appel d'offre retenu.

18. Est-ce que le prototype du site web (Volet 1) doit être fonctionnel ou bien sous forme de maquettes en PDF?

Réponse :

Il pourrait être sous forme de maquettes toutefois il devrait un aperçu de la fonctionnalité.



19. Qui sera en charge de faire le survol des modèles de formation en ligne?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables de faire le survol des modèles et de les présenter au CMEC et au groupe responsable pour le projet.

20. Parmi la multitude de sites existants, le CMEC a-t-il déjà sélectionné des sites modèles de formation en ligne? Si oui, quels sont-ils?

Réponse :

Le CMEC n'a pas sélectionné de sites modèles de formation en ligne.

21. Qui sera en charge d'organiser, de préparer et d'animer les webinaires?

Réponse :

Le module de formation doit offrir une formation autoportante, offrant à l'utilisateur une grande flexibilité de visionnement, c'est-à-dire au moment et au rythme qui conviennent à l'utilisateur. Pour cette raison, le webinaire, s'il est inclus, doit être présenté dans un modèle autoportant. L'auteur d'offre doit concevoir le contenu et le format de ce webinaire.

22. Il est question de petites capsules. S'agit-il de présentation vidéo? Si oui, prévoit-on un nombre minimal de vidéos? Quelle devrait en être la durée approximative? Quel en serait le contenu? Et qui sera en charge de scénariser, réaliser et produire et/ou fournir ces capsules?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables pour la conceptualisation, scénarisation, réalisation et production des capsules.

23. Parmi les stratégies identifiées à la recommandation 8 du rapport de recommandation, lesquelles sont à privilégier? Est-ce qu'il y en a d'autres que l'Auteur devrait considérer? Qui exécutera la stratégie de promotion? Quelle est la durée de la campagne de promotion?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu en consultation avec le CMEC et le groupe responsable du projet déterminera la/les stratégie(s) les plus efficaces afin d'atteindre un grand nombre d'enseignants de langue française à travers le Canada. La campagne durera un minimum de 3 mois.

24. Quel type de matériel promotionnel devra-t-on produire pour mettre en valeur la nouvelle ressource?

Réponse :

L'auteur d'offre retenu et son équipe d'experts seront responsables de proposer le type de matériel promotionnel le plus efficace au CMEC et au groupe responsable du projet.

25. A.2 (b) « Le sommaire doit inclure une brève description du Projet, à savoir : (i) les principales questions de recherche à traiter.» Il n'y aucune autre mention dans le document des questions de recherche en lien avec le projet. Peut-on en savoir un peu plus sur la nature de ces questions?

Réponse :

Cet item ne s'applique pas à ce projet. Les principaux objectifs du projet pourraient remplacer les questions de recherche.